



**A Monsieur le Recteur de l'académie
d'Aix-Marseille**

Objet : ouverture de la liste complémentaire au CRPE 2014 rénové

Suite à l'interpellation du SNUipp-FSU, en date du 29 avril 2014, demandant qu'aucun des postes non pourvus au concours 2014 exceptionnel ne soit perdu, le ministre a répondu « que l'organisation du concours 2014 rénové va permettre aux recteurs, en liaison avec la DGRH, d'ouvrir des listes complémentaires afin d'effectuer les ajustements nécessaires en fonction des besoins notamment après la prise en compte des résultats de la session exceptionnelle ».

Nous vous demandons donc de veiller à ce que le jury du concours 2014 rénové prévoit l'ouverture d'une liste complémentaire à hauteur des postes perdus au concours 2014 exceptionnel dans notre académie (27 postes).

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande,

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry CUISSON et Ariane SEDES, co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 04
Christophe MATHIEU et Magdalena CONCA, co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 05
Christophe DORE, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 13
Nicolas ODINOT, secrétaire départemental du SNUipp-FSU 84